AUXILIAIRE DE PUERICULTURE H/F

Contenu
14/02/2025 - 12:00

➢ Le profil recherché : • diplôme d'auxiliaire de puériculture obligatoire, • expérience professionnelle dans le domaine de la petite enfance appréciée, • sens des responsabilités et capacité à travailler en équipe, • excellentes compétences relationnelles et sens de l'écoute, • capacité à s'adapter aux besoins des enfants

Membre de la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines, surclassée de 10 à 20 000 habitants, la Ville de La Verrière est située entre Versailles et Rambouillet et desservie par les lignes SNCF N & U. La Verrière est dirigée par une équipe ambitieuse et dynamique, qui souhaite améliorer le cadre de vie de ses habitants. La Commune conduit de nouveaux projets structurels de grandes envergures et propose des postes pour des candidats motivés pour participer à ces nouveaux challenges.

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE H/F

Emploi permanent à temps complet ouvert aux titulaires et aux contractuels

Grade de catégorie B

Rattaché(e) à la Responsable Petite Enfance

➢ ***Vos missions permanentes :***

• Veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant

• Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet pédagogique,

• Accompagner les enfants dans leur développement, en respectant le rythme de chacun et en leur proposant des activités variées et adaptées à leurs capacités • Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire pour garantir un environnement favorable au développement des enfants,

• Assister les parents dans leur rôle éducatif et les informer sur la vie quotidienne de la crèche.

• Maintenir propre et sain l'environnement proche de l'enfant (jouets, lits, tapis, linge…)

• Réaliser les soins d'hygiène adéquats dans le respect de l'intimité en favorisant l'interaction

• Prévoir, préparer et aider à la prise des repas, dans le respect des recommandations diététiques et des règles d'hygiène

• Transmettre aux professionnels toutes les informations contribuant à la continuité des soins et des activités, et à la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille

• Recueillir et effectuer les transmissions, informer les parents sur ce qui qui s'est passé dans la journée avec l'enfant, alerter le cas échéant

Infos pratiques

Avantages à LA VERRIERE : prime annuelle en plus de la rémunération statutaire et du régime indemnitaire selon profil possibilité de bénéficier des prestations d'action sociale : CNAS, COS, participation aux frais de centre de loisirs, contrat groupe pour la mutuelle et prévoyance, politique active de formation, séances de sport gratuites les lundis et vendredi sur la pause déjeuner, différents cycles de travail possibles (pour un cycle de 37 heures hebdomadaires -> 25 CA et 11 RTT)

Contact

Poste à pourvoir rapidement. Vous voulez rejoindre une commune dynamique ? Envoyez-nous votre candidature par courriel : service.personnel@mairie-laverriere.fr ou par courrier à l'attention de Monsieur Le Maire Hôtel de Ville – avenue des Noës – 78320 LA VERRIERE